

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL
EN VUE DE L'ELABORATION D'UN PLAN D'ACTION
POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE NON PHYSIQUE

(Unesco, Paris, 16-19 juin 1987)

POUR UNE TYPOLOGIE DU PATRIMOINE NON PHYSIQUE

Certains textes figurant dans le présent document ont été rédigés par le professeur David Dunaway, Université du Nouveau-Mexique, Etats-Unis d'Amérique (seul ou en collaboration avec le professeur Asen Balikci, Université de Montréal, Canada) et par le professeur Lauri Honko, directeur de l'Institut nordique du folklore. Les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement celles de l'Unesco.

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
Définition	1
Généralités	2
L'Unesco et la protection du patrimoine non physique	2
Bilan des réunions et travaux de recherche antérieurs	4
Tâches présentes et futures	5
I. Schéma général de classification du folklore	6
II. Registre détaillé du folklore	6
III. Classifications régionales du folklore	7

ANNEXE I

Principes directeurs pour l'établissement d'une typologie
du patrimoine non physique
(selon une approche associant les points de vue folkloriste
et anthropologique)

Les formes de la culture traditionnelleLes contextes de la culture traditionnelleA. TYPOLOGIE

I. Le contexte social

1. Relations maritales, famille et structures de parenté
2. Stratification et pouvoir
3. Echanges et rapports économiques

II. Contexte écologique

1. Environnement
2. Subsistance et technologie
3. Occupation de l'espace

III. Contexte circonstanciel

1. Exécution
2. Fonction
3. Transmission

B. QUESTIONNAIRE

Domaines d'investigation suggérés
Enregistrement et documentation

1. Contexte social
2. Contexte écologique
3. Contexte circonstanciel

Informations complémentaires

C. CONCLUSION

Figure I - Formes de la culture traditionnelle

Figure II - Formes et contextes des manifestations du
patrimoine non physique

Définition

Définir le patrimoine non physique est une entreprise aussi complexe que tout essai de définition universelle de la culture et de la personnalité humaine. Les termes de "patrimoine non physique", "traditions populaires" et "folklore" désignent tous des pratiques et des croyances communautaires qui se transmettent de génération en génération. Ils ont en commun quatre caractéristiques fondamentales : (1) une participation collective et spontanée de la communauté ; (2) une origine impersonnelle, la tradition étant partagée sans que quiconque ait sur elle un droit de propriété ou un droit d'auteur ; (3) une transmission évolutive et non formelle, la tradition se modifiant à mesure qu'elle passe d'un groupe à l'autre et d'une génération à la suivante ; (4) la persistance dans le temps des structures et des techniques fondamentales.

Au sens où elle est employée à l'Unesco, l'expression "patrimoine non physique" désigne les manifestations non matérielles d'une culture traditionnelle (par opposition aux bâtiments, instruments agricoles, vêtements, etc.) mais englobe les notions, idées et valeurs traditionnelles qui s'incarnent dans la fabrication des objets matériels.

Le domaine du patrimoine non physique est, dans une large mesure, celui de l'interaction symbolique de l'homme avec son environnement, telle qu'elle est signifiée par les mots, les gestes et les rites.

Encore convient-il de rappeler, avant de tenter de définir et de classer le patrimoine non physique, que les traditions culturelles populaires constituent fondamentalement un tout indivisible. Les patrimoines physique et non physique ne sont que deux expressions distinctes de la vision unitaire du monde au sein d'une même culture. C'est la même foi religieuse qui a inspiré la construction d'une chapelle au bord d'une route et qui s'exprime dans des cérémonies fastueuses ou des chants traditionnels. Les intéressés eux-mêmes ne font pas de distinction entre ces manifestations physiques et non physiques de leur culture.

C'est seulement au niveau de la forme de l'expression culturelle qu'il est possible d'établir une distinction entre patrimoine physique et non physique. On peut utiliser cette distinction comme un moyen commode et efficace de classement, mais seulement à condition de ne jamais oublier l'unité fondamentale et le caractère évolutif de ces deux aspects.

Lorsqu'on a entrepris d'étudier le folklore au siècle dernier, c'était généralement pour s'intéresser à des faits culturels considérés isolément. Plutôt que de chercher à comprendre le fonctionnement des systèmes, des entités culturelles et des cultures vivantes, nos prédécesseurs consacraient toute leur énergie à une réflexion analytique et à l'étude comparée de faits culturels isolés en cherchant à situer leur origine et les cheminements qu'ils avaient pu parcourir. Tout se passait comme si les faits culturels étaient indépendants de l'homme et de la société, et pouvaient être étudiés en dehors de leur contexte et de leur environnement social. C'est cette approche qui continue à inspirer les systèmes d'archives folkloriques. Les entités sont subdivisées en éléments de plus en plus petits, qui sont répertoriés selon leur forme et leur contenu, sans qu'il soit tenu compte de leurs fonctions ou des structures auxquelles ils appartiennent dans une culture donnée. Ce sont tous ces éléments en quelque sorte épars du patrimoine non physique qu'il va falloir rassembler pour les trier et les organiser en un système cohérent.

Généralités

Les traditions populaires permettent à la population d'un pays de se situer dans le temps et dans l'espace en lui donnant un sentiment de continuité avec la culture et les coutumes de ses ancêtres. Le recul de ces traditions bien établies - qui s'expriment par le biais de la langue populaire ou du dialecte qu'elles contribuent ainsi à maintenir vivants - face à l'envahissante culture internationale des médias est un facteur de déracinement qui vient bouleverser les structures sociales et familiales et renforce les effets aliénants de l'urbanisation massive et de la généralisation d'un système économique fondé sur l'argent et les échanges anonymes.

Que nous désignons cet ensemble spécifique de pratique et de croyances qui forme la culture d'un peuple du nom de "traditions populaires" ou de "folklore", sa fonction reste la même : utiliser la sagesse du passé pour ouvrir les voies de l'avenir. Ce patrimoine non physique est aujourd'hui menacé par l'indifférence et le mauvais usage qui en est fait ; pourtant, la richesse des traditions pourrait être un facteur de progrès dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la nutrition. En cette fin du XXe siècle, nous constatons que les trésors intangibles de la culture traditionnelle sont aussi menacés d'érosion et d'expropriation que n'importe quel monument en péril.

Pour lutter contre la dégradation des trésors de l'architecture et de l'art mondiaux, l'Unesco a mis sur pied des programmes destinés à conserver et répertorier ce patrimoine physique. De nombreux Etats membres souhaitent aujourd'hui voir étendre cette protection aux éléments moins tangibles mais tout aussi importants de leur patrimoine : littérature, histoire, langue, musique, danses et coutumes. Même s'il n'y a rien de commun entre le travail de restauration d'un temple et la préservation d'une tradition orale spécifique, ces deux opérations procèdent du même principe, à savoir que toute manifestation culturelle authentique intéresse les peuples du monde entier et fait partie du patrimoine intellectuel et artistique de l'humanité.

Le sous-programme de l'Unesco relatif au patrimoine non physique a précisément pour but de lutter contre cette érosion des traditions non répertoriées et non écrites, qu'il s'agisse des langues locales, des danses, des pratiques des guérisseurs ou des rites religieux. Il traduit un effort global de définition, de classement, de collecte, d'interprétation, de sauvegarde et de réactivation des aspects non matériels des cultures traditionnelles du monde entier.

L'Unesco et la protection du patrimoine non physique

L'Unesco participe depuis très longtemps aux recherches sur le patrimoine non physique mondial et à sa préservation. Certes, le sous-programme relatif au patrimoine non physique est de création récente, mais avant même qu'il soit établi, l'Unesco s'occupait déjà de la collecte des traditions orales, de l'élaboration d'instruments juridiques concernant la protection du folklore et de la formulation de politiques culturelles favorables au maintien des traditions populaires.

C'est ainsi qu'à sa seizième session (1970), la Conférence générale de l'Unesco a adopté un Plan décennal pour l'étude de la tradition orale et des langues de l'Afrique.

En 1973, le gouvernement de la Bolivie a prié le Directeur général de l'Unesco d'entreprendre des travaux dans le domaine du folklore. Au milieu des années 70, cette action se centrait sur l'élaboration de directives pour la protection du folklore, considéré comme relevant du domaine de la propriété intellectuelle. A cette fin, un Comité d'experts gouvernementaux sur la protection juridique du folklore a été invité à se pencher sur les problèmes de droit d'auteur et autres questions apparentées. Les attributions de ce comité ayant été élargies par la suite, il a poursuivi ses travaux dans deux directions : "l'étude globale de la protection du folklore" et "l'adoption de mesures dans un cadre intégré dont les différentes composantes sont la définition du folklore, son identification, sa conservation, sa préservation, son utilisation".

En 1979, l'Unesco a établi et adressé aux Etats membres un questionnaire sur leurs activités dans ce domaine. Quatre-vingt-douze réponses, émanant de 70 Etats membres, ont été reçues. Les recommandations du Comité d'experts et les résultats commentés de l'enquête ont été présentés en 1983 au Conseil exécutif, dans un document intitulé Etude préliminaire sur les aspects techniques et juridiques de la sauvegarde du folklore (116 EX/26).

En 1982, la Conférence mondiale sur les politiques culturelles (MONDIACULT) a souligné dans la Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles l'importance des traditions populaires nationales (recommandations G3 et G4).

Pendant toute cette période, l'Unesco a mené, au titre de divers sous-programmes, d'autres activités de même nature - collecte des littératures orales d'Asie, d'Afrique et d'Amérique du Sud, élaboration d'histoires régionales (dont beaucoup s'appuient sur des sources orales ou n'ont pas de support matériel), et conduite d'études exploratoires sur la place du folklore dans les politiques et la promotion culturelles.

Qu'on aborde le problème de la protection du folklore sous l'aspect de la "propriété intellectuelle" ou sous celui, plus général, de "la sauvegarde du folklore", le besoin d'une typologie globale apparaît évident, ne serait-ce que pour savoir quelles manifestations folkloriques méritent d'être protégées et définir les mesures à adopter à cette fin. C'est pourquoi la plupart des recommandations des réunions d'experts gouvernementaux insistent sur la nécessité d'un système de classification universel.

Il s'agit, pour l'essentiel, de définir quels pourraient être les aspects fondamentaux d'une typologie normalisée qui permettrait aux archives et institutions du monde entier d'utiliser le même langage dans leurs activités d'indexation, d'archivage et de communication de données concernant le folklore et, notamment, le patrimoine non physique ; ce travail serait accompli dans la perspective de l'élaboration éventuelle de l'esquisse d'un premier répertoire international des principales manifestations folkloriques et culturelles de caractère non physique.

Pour parler franc, cette tâche ne saurait être menée à bien en quelques pages par un ou deux spécialistes. A ce stade, des progrès effectifs ne pourront être réalisés qu'au prix d'un travail considérable, qui pourrait s'étaler sur un, deux, voire trois ans ; cela implique des réunions d'experts en petit comité mais aussi un inventaire méthodique de la documentation de base (essentiellement des catalogues et des schémas de classification), par un responsable (spécialiste compétent d'une institution intéressée), ainsi que des essais d'application sur le terrain et dans les services d'archives des

différentes parties du monde. En d'autres termes, le problème, à ce stade, est essentiellement d'ordre administratif et budgétaire et l'on peut donc probablement en venir à bout à condition de disposer des éléments suivants : (a) coopération de spécialistes et d'organismes intéressés, sous la direction d'un organe à composition restreinte ; (b) décisions administratives sur le point de savoir où et par qui seront mises en oeuvre certaines parties du projet ; (c) ressources suffisantes pour pouvoir engager des spécialistes compétents et fournir le matériel de traitement des données qui vont s'accumuler. Une mise en commun des ressources intellectuelles et économiques tant au sein de l'Unesco qu'à l'extérieur permettrait, si tout va bien, d'établir une "typologie mondiale normalisée du folklore" qui serait conforme à ces exigences et pourrait être largement utilisée pendant la fin de ce siècle et une bonne partie du suivant. Le moment paraît tout indiqué pour s'atteler à cette tâche, car la plupart des institutions demanderont, dans les années qui viennent, qu'on les aide à résoudre les problèmes d'indexation que soulève l'informatisation de leurs fichiers. Un progrès décisif en matière d'indexation n'est pas seulement possible ; il serait aussi particulièrement opportun.

Bilan des réunions et travaux de recherche antérieurs

L'Unesco a organisé du 28 au 30 novembre 1984 une réunion internationale d'experts chargée d'élaborer un plan concernant l'avenir du sous-programme relatif au patrimoine non physique. Des consultants en provenance du Maroc, du Canada, de la République islamique d'Iran, de la France, de la Yougoslavie, de Fidji, du Pérou, des Etats-Unis d'Amérique et du Kenya se sont penchés sur les cultures traditionnelles de leurs régions pour tenter de définir les meilleurs moyens de les étudier et de les revivifier ; des observateurs représentant une douzaine d'organisations non gouvernementales ont assisté à la réunion.

Les participants ont examiné l'importance relative du contexte de la culture traditionnelle - cadre social, économique et professionnel, conditions des manifestations - et souligné combien les traditions populaires sont tributaires de la réalité sociale et, notamment, des transformations économiques. Aucune tradition culturelle n'existe dans le vide, indépendamment des forces sociales qui déterminent son apparition et son évolution.

Les traditions culturelles sont également gravement menacées chaque fois qu'on fait abstraction du contexte où elles s'insèrent normalement - lorsque, par exemple, on dissocie un chant ou une cérémonie de leur cadre communautaire d'origine pour les reconstituer artificiellement sous prétexte de protection ou de préservation, les transformant ainsi en objets de musée, de commerce ou de propagande.

La recherche d'une définition du "patrimoine non physique" a conduit à reconnaître l'importance cruciale des mécanismes de transmission pour la compréhension des pratiques culturelles traditionnelles. Les participants se sont interrogés notamment sur le point de savoir qui transmet les traditions culturelles et comment, et quelle fonction permanente cette transmission remplit.

Peut-être le principal problème mis en évidence au cours de la réunion a-t-il été la différence d'optique des anthropologues et des folkloristes vis-à-vis des cultures traditionnelles. En gros, les anthropologues s'intéressent à tous les aspects des cultures traditionnelles, depuis les structures de la parenté jusqu'aux modes de subsistance, alors que les folkloristes étudient les formes sous lesquelles ces cultures s'expriment - danses ou ornements faciaux, par exemple. Pour résumer à l'extrême, on pourrait dire

que l'anthropologue étudie des systèmes et le folkloriste des formes ou des modes de comportement, étant entendu cependant que les deux disciplines se situent fondamentalement dans une même perspective, celle de l'ethnographie. Les participants à la réunion ne sont jamais parvenus à s'entendre sur une approche commune en la matière.

Après la réunion organisée par l'Unesco en novembre 1984, les principaux représentants, parmi les participants, de ces deux "écoles", les professeurs David Dunaway et Asen Balikci, se sont rencontrés à Montréal pour confronter leurs notes et élaborer les principes directeurs d'une typologie qui concilierait les deux approches, ainsi qu'un projet de questionnaire pour la collecte et la normalisation des données sur le patrimoine non physique.

On trouvera le résultat de leurs échanges de vues à l'Annexe I du présent rapport.

Tâches présentes et futures

La tâche qui reste à accomplir dans le cadre du sous-programme de l'Unesco relatif au patrimoine non physique est considérable. Il va falloir, principalement : mettre au point un projet de questionnaire, en coopération avec un groupe international de spécialistes des cultures traditionnelles et un consultant connaissant bien l'archivage informatisé des traditions ; communiquer ce projet à des spécialistes des traditions culturelles du monde entier pour vérifier sa validité transculturelle et affiner la définition des catégories de zones linguistico-géographico-culturelles ; essayer le questionnaire sur le terrain en vue de son utilisation par des enquêteurs sans formation ethnographique ; organiser des séminaires internationaux sur l'utilisation du questionnaire et sur la codification des caractéristiques et éléments structurels des cultures traditionnelles en vue de leur traitement informatisé ; procéder à des essais approfondis pour déterminer l'aptitude du système à fournir des données comparables et indexables sur les cultures traditionnelles ; enfin, élaborer différentes sortes de documents (documentaires, publications populaires) destinés à sensibiliser à leurs traditions les véritables acteurs et producteurs de la culture pour préserver et revivifier ces traditions partout où elles existent.

L'étape suivante consisterait à adopter un système de classification universel du folklore et de la culture populaire. Un travail considérable quoique inégal de recensement des manifestations folkloriques et culturelles existe déjà sous forme d'index et catalogues divers. Les contes folkloriques ou les ballades par exemple ont fait l'objet d'une classification normalisée approfondie dans bon nombre de pays, et les résultats de ces travaux ont été publiés dans Folklore Fellows' Communications (depuis 1910) et d'autres revues d'étude du folklore. Certains domaines de la culture matérielle ont déjà donné lieu à un recensement assez systématique. En d'autres termes, la classification envisagée ne partirait pas nécessairement de zéro : dans certains domaines, il suffirait, pour obtenir un niveau d'identification très satisfaisant, d'utiliser un système informatisé cumulatif en compilant les répertoires des manifestations folkloriques et culturelles qui existent déjà dans bon nombre de pays. Dans les domaines du folklore et de la culture populaire où il n'existe pas encore de système unifié de classification, il conviendra de remédier à cette lacune en choisissant les solutions typologiques et terminologiques les mieux adaptées aux exigences d'une coordination internationale du travail d'identification. Les Etats membres de l'Unesco et différentes institutions nationales

pourraient être encouragés à concevoir et à établir des systèmes d'identification et d'enregistrement, conformément aux recommandations de la réunion de Paris. Dans l'idéal, il faudrait que la nécessité de systématiser les données soit prise en compte à tous les niveaux du processus d'archivage : enquêtes sur le terrain et collecte, transcription et indexation. Ce travail de coordination internationale serait facilité si l'on préconisait l'adoption de certaines méthodes et de certains moyens de normalisation en matière de collecte et d'archivage du folklore. Le cas échéant, l'unité compétente de l'Unesco pourrait se charger de rédiger à cette fin des manuels et des brochures dans diverses langues.

L'objectif est clair : il s'agit à la fois de rassembler les travaux déjà réalisés en matière de classification en intégrant les analyses et catalogues disponibles dans une banque de données informatisée, et d'informer les institutions concernées du projet de création d'une classification mondiale afin de créer un climat favorable à la coopération future. En d'autres termes, la typologie standard doit être conçue (en tout cas au stade actuel) davantage comme un projet dynamique que comme une simple compilation. Toute idée élaborée en petit comité par les experts devra être mise à l'essai et commercialisée avant d'être considérée comme valable. Aussi est-il indispensable d'associer au projet des partenaires ayant une expérience directe des archives du folklore partout dans le monde ; sans être nécessairement très nombreux, ils devront être profondément motivés, et désireux de communiquer. Il faut également prévoir la possibilité d'expérimentations in situ, peut-être en coopération avec une institution effectuant un travail sur le terrain dans un environnement particulièrement riche. Il serait également souhaitable d'avoir des contacts avec les services d'archives et les archivistes pour s'informer des problèmes réels et concrets auxquels ils se heurtent actuellement dans le domaine de l'indexation. Si l'on constate une communauté d'intérêts entre le "projet Unesco" et tel ou tel fonds d'archives, il serait possible de confier une partie du projet à ces archives avec, éventuellement, un financement mixte.

On pourrait envisager les trois grands niveaux ci-après de conceptualisation et de coordination d'une typologie normalisée¹ :

- I. Etablissement d'un "Schéma général de classification du folklore", c'est-à-dire d'un ensemble transculturel, se prêtant à des comparaisons phénoménologiques de catégories folkloriques, fondé sur les expressions du folklore les plus facilement observables dans la plupart des cultures du monde et conçu essentiellement à des fins d'orientation. Cette typologie devra être créée de toutes pièces, et non à partir de systèmes généraux de classification tels que le système HRAF (Human Relations Area Files) ou la CDU (Classification décimale universelle). Dans cette perspective, l'aspect matériel ou physique de la culture populaire (objets, etc.) sera pris en considération uniquement en tant que support d'idées, valeurs non physiques, etc., c'est-à-dire davantage comme une dimension supplémentaire que comme l'objet privilégié des recherches.
- II. Etablissement d'un "Registre détaillé du folklore" qui, tout en se situant à un moindre niveau d'abstraction que le schéma général, conserverait un caractère transculturel et comporterait des informations détaillées sur les formes et les types de produits et de phénomènes folkloriques ; il reprendrait certains articles des catalogues et typologies existants, mais en les organisant différemment et en fournissant un système de références bibliographiques.

1. Ces trois niveaux ont été suggérés par le professeur Lauri Honko.

III. Etablissement de "Classifications régionales du folklore" qui, sans être nécessairement transculturelles, offriraient de bonnes descriptions des traditions locales - conservées dans les systèmes d'archives ou existant à l'état naturel - qui permettraient aux utilisateurs d'observer des systèmes traditionnels vivants et de concevoir les possibilités de les rattacher aux classifications internationales ; ce pourrait être le point de départ d'expériences sur le terrain du "projet Unesco".

Faute de connaître les ressources disponibles et les plans déjà adoptés, il peut paraître vain de formuler des recommandations concrètes, il semble toutefois que les initiatives suivantes au moins devront être prises à un moment ou à un autre :

1. Création d'un petit groupe de spécialistes chargé d'examiner les unités de classification aux différents niveaux d'analyse mentionnés ci-dessus en vue d'aboutir à un premier accord d'ensemble sur la nature et la structure d'un nouveau schéma général de classification du folklore.
2. Signature de contrats avec une ou plusieurs personnalités et institutions pour entreprendre l'inventaire mentionné ci-dessus (niveau II), et recenser les classifications et taxonomies disponibles dans le domaine du folklore, en vue de l'éventuelle intégration des données existant dans un Registre détaillé du folklore.
3. Planification d'expériences sur le terrain en matière de classification du folklore, en coopération avec les institutions ou les personnalités compétentes, en vue d'obtenir une information de première main sur les problèmes de collecte et d'archivage dans le monde contemporain, l'accent étant mis sur la normalisation des processus, aux fins de la formation.

ANNEXE I

PRINCIPES DIRECTEURS POUR L'ETABLISSEMENT D'UNE TYPOLOGIE
DU PATRIMOINE NON PHYSIQUE/1

(Selon une approche associant les points de vue
folkloriste et anthropologique)

Ce n'est pas sans une certaine appréhension que l'on aborde le problème de l'élaboration d'une typologie universelle du patrimoine non physique. Un tel projet se heurte en effet à deux grandes difficultés : (1) l'inadéquation inévitable de tout système de classification scientifique élaboré au sein d'une culture pour être "appliquée" à une autre ; (2) les problèmes inhérents à la création de toute typologie dissociée de la fluidité et de l'impondérabilité (pour reprendre un terme de Malinowski) d'une culture traditionnelle et de son enracinement dans la réalité quotidienne.

Le débat qui oppose les anthropologues et les folkloristes sur les systèmes de classification des phénomènes qu'ils étudient ne date pas d'hier. Des générations de chercheurs se sont attelées à la tâche fondamentale de créer une typologie sans parvenir à élaborer un système unique qui satisfasse à toutes les exigences, et notamment qui soit universellement applicable et propose des formes transférables d'une culture à l'autre.

Dès 1909, Alfred Kroeber évoquait dans son ouvrage sur les systèmes de classement des relations, les polémiques entre anthropologues sur la terminologie et les normes de comparaison des phénomènes sociaux. Le concept fondamental de culture - base de toute approche systématique en anthropologie - peut lui-même être abordé dans des perspectives diamétralement opposées. Clyde Kluckholm distingue dans "The Concept of Culture" plusieurs sortes d'approches : explicative, descriptive, fonctionnelle et épistémologique.

L'étude du folklore fait appel à des taxinomies qui vont de l'index typologique des contes de Aarne-Thompson à la morphologie des contes populaires de Propp en passant par des index comparatifs d'anecdotes, de proverbes, etc. De leur côté, les anthropologues disposent d'un système de référence, le Guide pour la classification du matériel culturel élaboré à l'origine par George Murdock et son équipe de l'Université de Yale en 1937 et mis à jour périodiquement depuis (voir document Unesco CLT-84/CONF.603, Annexe IV). Le point commun à ces différents travaux et à celui qui est entrepris ici est la volonté de ramener des faits et événements culturels complexes et présente de multiples niveaux de sens, à un code numérique permettant la comparaison des données. Cette typologie des cultures traditionnelles - comme toute autre d'ailleurs - doit être maniée avec précaution, car elle en apprend peut-être davantage sur le cadre de référence intellectuel euro-américain que sur les cultures dont elle prétend donner une description approfondie. Il doit bien être entendu que le rôle d'un tel instrument est de fournir aux savants et aux chercheurs des données comparatives, et rien de plus.

1. Ces principes directeurs ont été élaborés par le professeur David Dunaway en consultation avec le professeur Asen Balikci.

Nous voudrions insister en deuxième lieu sur l'opposition entre l'impondérabilité et la fluidité des cultures traditionnelles et la structure nécessairement rigide de toute typologie. Malheureusement, les traditions culturelles ne portent pas de numéro, et les enquêteurs n'ont jamais affaire à un système codifié, car les membres des sociétés traditionnelles n'éprouvent nullement la nécessité d'analyser de la sorte leur propre comportement ; d'autre part, il est impossible à un ethnographe de faire table rase de tous ses préjugés intellectuels et culturels lorsqu'il entreprend son travail. Il s'ensuit que toute classification part nécessairement du point de vue limité de l'observateur ; ainsi, on peut dire que la plupart des typologies - qu'elles soient le fruit de l'expérience sur le terrain ou de la compilation d'ouvrages spécialisés - sont induites, en ce sens que leurs auteurs ont reconstruit abstraitement des modes de comportement à partir d'observations ethnographiques. Si une telle démarche est indispensable pour l'analyse des cultures traditionnelles - comme pour toute classification scientifique des croyances et des comportements humains - il ne faut pas perdre de vue que ces jugements extérieurs ne peuvent restituer toute la profondeur et la complexité des rapports humains.

La typologie envisagée ici (voir plus loin, section A) constitue donc un schéma abstrait des structures traditionnelles, basée sur les travaux théoriques accomplis depuis longtemps dans ce domaine par les anthropologues, d'une part, et les folkloristes, de l'autre. Toutefois, il ne s'agit nullement d'un pur exercice d'école, mais d'un document destiné à servir de base à la prise de décisions concrètes dans le cadre du sous-programme de l'Unesco relatif au patrimoine non physique. On pourrait élaborer, à partir de cette typologie, un questionnaire approfondi en vue de l'établissement d'un inventaire international des traditions culturelles populaires. Dans cette perspective, il a paru utile de proposer également un échantillon de thèmes d'investigation (voir plus loin, section B).

Les formes de la culture traditionnelle

Aux fins du présent document, le problème de l'élaboration d'une typologie doit être envisagé du double point de vue des formes (genres) des traditions culturelles (approche folkloriste) et de leur contexte (approche anthropologique).

La culture matérielle englobe les structures, l'art, l'artisanat, les objets et les instruments qui sont exclusivement le fruit des conceptions ou des techniques traditionnelles. Les objets de la culture matérielle illustrent et perpétuent la tradition non physique par leur valeur d'exemple : ainsi, un arc sculpté témoigne du sens artistique et du raffinement des conceptions esthétiques de la communauté, tout en ayant une fonction non artistique bien précise. Font partie de la culture matérielle les formes d'art et d'artisanat populaires auxquelles ne s'associe aucun rituel verbal (comme l'art des peintres ou des sculpteurs traditionnels).

La culture immatérielle regroupe les pratiques culturelles dont la représentation physique n'est pas l'élément dominant : ensemble des coutumes, traditions orales et institutions non écrites, ainsi que techniques de production des objets typiques et traditionnels. Cet ensemble comprend trois sous-groupes, à savoir les traditions verbales, les traditions semi-verbales et les traditions non verbales.

La tradition verbale ou orale comprend les divers arts oraux : histoire traditionnelle orale, chants, parlars et dialectes populaires transmis par voie orale, et littérature orale, narrative (mythes, légendes, devinettes, contes, proverbes, jeux de mots, ballades, théâtre populaire, épopées) ou non (dictons, incantations, mélopées, formules de bénédiction, malédictions, insultes, comptines, poésie populaire, formules de bienvenue et d'adieu). (voir figure I.)

Les traditions semi-verbales englobent les domaines de la culture immatérielle qui se caractérisent essentiellement par le fait qu'objets et expression orale y sont intimement mêlés : médecine et cuisine traditionnelles, recettes, cérémonies, festivals et fêtes rituelles. Ces pratiques comportent à la fois un élément verbal et un élément matériel, à l'exemple de l'art du guérisseur ou du sorcier qui utilise les vertus des plantes médicinales en prononçant des incantations. Appartiennent à cette catégorie les manifestations d'art et d'artisanat populaires qui font intervenir un rituel verbal (jeux de ficelles, graffiti, caricatures, par exemple).

Les traditions non verbales comprennent les gestes, les coutumes, croyances et rites non verbaux, la musique non verbale (instruments et onomatopées) et les danses traditionnelles.

Sont exclues du patrimoine non physique toutes les manifestations des "beaux-arts" (opéra, musique symphonique, théâtre professionnel) comme tous les aspects de la culture populaire ou commerciale qui empruntent à la culture populaire traditionnelle ses formes, ses techniques ou ses instruments.

Les contextes de la culture traditionnelle

Les formes que nous venons de mentionner servent à classifier les expressions de la culture traditionnelle, c'est-à-dire les activités et les croyances qui s'inspirent d'une vision traditionnelle du monde ou l'expriment. Ces expressions de la tradition, qu'elles prennent la forme d'activités ou de croyances, s'insèrent dans un contexte social, un contexte écologique et un contexte circonstanciel, qui tient aux conditions particulières dans lesquelles elles se manifestent. Aucune forme traditionnelle ne peut être dissociée de la vision du monde dans laquelle elle s'enracine et il n'existe pas non plus de tradition indépendante du contexte social, du contexte écologique et du contexte circonstanciel (voir figure II). Les catégories ci-après ont été élaborées sur la base des échanges de vues intervenus entre le professeur Dunaway et le professeur Balikci.

A. TYPLOGIE

I. Le contexte social

On peut distinguer trois grandes catégories de rapports déterminant le contexte social des manifestations des cultures traditionnelles : relations maritales, famille et structures de parenté ; stratification et pouvoir ; échanges et rapports économiques.

1. Relations maritales, famille et structures de parenté. Il s'agit là des liens et du comportement social de base des divers groupes, depuis la famille nucléaire ou élargie jusqu'à la parentèle, à la tribu, et au clan. Entrent dans cette catégorie les codifications des relations maritales et sexuelles ; l'amitié et l'étiquette ; les règles de la filiation et du lignage ; l'éducation des enfants et la vie familiale et tribale.

2. Stratification et pouvoir. Cette rubrique, qui recouvre l'ensemble des systèmes d'autorité et de hiérarchisation sociale, fait intervenir les notions de prestige, de statut sous toutes ses formes, de mobilité sociale et de stratification au sein des groupes. Elle englobe également le système d'attribution et de préservation du pouvoir politique et militaire, y compris les mécanismes de prise des décisions, les lois et coutumes, les règles de la propriété et les systèmes de succession. Figurent également dans cette catégorie les divers instruments de l'autorité sociale - force publique et pouvoir judiciaire, infractions et sanctions, soins de santé et héritage.

3. Echanges et rapports économiques. Cette catégorie porte sur le mode traditionnel de répartition des biens et des services au sein d'une communauté. Y figure tout ce qui a trait à l'économie et à ses manifestations secondaires - marchés, activités professionnelles, systèmes de distribution et de redistribution - ainsi qu'aux modalités d'échange - monnaie, commerce, territorialité.

II. Contexte écologique

On entend par contexte écologique l'ensemble des effets de l'environnement sur l'organisation des communautés traditionnelles : environnement, subsistance, technologie et occupation de l'espace.

1. Environnement. Ce terme désigne les caractéristiques physiques du lieu d'implantation d'une culture traditionnelle, y compris les détails géographiques, la présence ou l'absence de ressources naturelles (eau, terre, ensoleillement, etc.), les caractéristiques météorologiques marquantes et d'autres aspects déterminants de l'anthropologie physique d'une communauté.

2. Subsistance et technologie. Il s'agit en fait des opérations de base qui permettent à la communauté de subsister : extraction des ressources, pratiques culturelles, élevage, habitudes alimentaires, habillement, forces et rapports de production, outils, instruments, armes, véhicules, etc.

3. Occupation de l'espace. Cette rubrique a trait à la répartition démographique des sociétés traditionnelles : espaces de vie, lieux de travail et lieux de cérémonie ; types de logement et modes d'habitat, y compris la cohabitation ou les logements collectifs ; systèmes de transport pour le travail ou le loisir ; définition, répartition et utilisation de l'espace communautaire ; acculturation ; histoire et archives culturelles.

III. Contexte circonstanciel

Il est essentiel pour comprendre le sens et le rôle d'une manifestation culturelle de savoir comment, où et pourquoi elle a lieu. Entrent dans la présente catégorie les modalités d'exécution, les modes de transmission, et la fonction des manifestations.

1. Exécution. Entrent dans cette rubrique les circonstances matérielles et immatérielles qui entourent une manifestation traditionnelle - les caractéristiques sociologiques du public (âge, sexe, place au sein du groupe), le degré et la nature de sa participation (ses membres pouvant être par exemple coexécutants, spectateurs, commentateurs) ; l'état d'esprit de l'exécutant et de son public (du recueillement à l'exaltation) ; la part des formules ou de l'improvisation dans la structure de base, et les variantes d'une tradition ; les éventuelles gratifications (ou pénalités) destinées à sanctionner une prestation correcte ou fautive.

2. Fonction. Il s'agit, en l'occurrence, de savoir pourquoi et comment une tradition se maintient au sein d'une communauté, en s'interrogeant sur le rôle et le statut de ceux qui la maintiennent, sur ses aspects lucratifs éventuels (s'adresse-t-elle aux touristes, à un certain groupe, à une élite ou a-t-elle des fins religieuses ?), sur sa place dans le système des croyances communautaires et sur ses origines telles qu'on les rapporte.

3. Transmission. Cette rubrique porte sur la manière dont une tradition se recrée et évolue au sein d'une communauté, et notamment sur le choix de ceux qui la perpétuent, leur formation et leurs ressources économiques ; sur la façon dont l'authenticité d'une tradition est évaluée et sur la liberté d'innover qui est laissée ou non à l'exécutant ; enfin, sur les moyens de transmission (orale, auditive et visuelle, écrite, électronique).

B. QUESTIONNAIRE

Domaines d'investigation suggérés

Elaborer le questionnaire définitif qui permettrait de collecter et de normaliser les données relatives aux cultures traditionnelles du monde entier est une tâche considérable, sur laquelle anthropologues et folkloristes se sont penchés depuis près d'un siècle, très exactement depuis les premières tentatives réalisées en Allemagne pour classifier les contes recueillis par les frères Grimm et depuis les analyses du Kalevala faites en Finlande.

Les principaux problèmes à résoudre sont les suivants : accord international et interculturel sur la définition des formes traditionnelles (ainsi, il faudrait pouvoir donner du "proverbe", par exemple, une définition qui soit aussi valable à Malte qu'en Equateur) ; mise au point d'un protocole de codage informatisé des matériels et des formes folkloriques permettant de centraliser et de redistribuer l'information ainsi que de traiter statistiquement les données ; accord international sur le découpage à adopter pour l'organisation et la collecte des données - aires linguistiques, régions géographiques ou zones culturelles à l'échelle mondiale. Ces questions ne pourront être tranchées qu'après avoir recueilli l'avis des plus éminents ethnologues du monde entier et après avoir consulté des spécialistes de cette technique encore très neuve qu'est l'archivage informatisé des cultures traditionnelles.

Nous nous sommes inspirés de la typologie proposée à la Section A pour suggérer quelques domaines d'investigation. Nous avons incorporé dans le texte les informations et questions de base qui permettraient de recueillir des données transculturelles ; les différentes rubriques sont divisées en sections correspondant plus ou moins aux aspects contextuels des cultures traditionnelles qui ont été analysées plus haut.

Enregistrement et documentation

Cette section préliminaire est destinée à fournir les informations nécessaires sur les circonstances dans lesquelles la tradition a été recueillie : auteur de l'enregistrement ; moyens utilisés (enregistrement sonore ou vidéo, carnet de notes, etc.) ; date et lieu de l'enregistrement ; nombre de bandes, de cassettes ou de carnets utilisés ; nature de la relation entre le collecteur et l'informateur.

1. Contexte social

Cette section rend compte de la situation sociale de l'informateur ; il est indispensable de comprendre à quel groupe social il se rattache, et comment il se situe par rapport à la tradition. Spécifier la famille, le groupe d'âge, le clan, la sous-tribu et la tribu ; les caractéristiques de la hiérarchie sociale dans la tradition culturelle de l'informateur et son rang personnel ; la hiérarchie économique et de classe dans la société considérée, et la place de l'informateur dans ce schéma.

2. Contexte écologique

Sont décrites dans cette section les conditions et les origines matérielles de la tradition et de son représentant : adresse, lieu de naissance, lieu de résidence et origine de la famille (et des autres groupes sociaux) ; origine géographique de la tradition ; profession et instruction du représentant de la tradition et de celui ou celle qui l'a formé ; lieu précis de la manifestation (espace communautaire ou privé).

3. Contexte circonstanciel

Cette section fournit des informations sur le mode de transmission, l'origine, l'auditoire, la fonction et la manifestation concrète de la tradition.

Mode de transmission et origine

Où, quand et comment cette tradition a-t-elle été apprise par l'informateur ? Qui la lui a enseignée ? A quel âge ? Où, quand et comment son instructeur l'a-t-il apprise ? Qui a donné naissance à cette tradition ? Quand et comment ? Y a-t-il d'autres noms pour la désigner ?

Auditoire

Quel est le public visé ? Quels sont l'âge et le sexe des membres de ce public ? A quels groupes appartiennent-ils ? Cette tradition est-elle réservée aux membres de la communauté ou accessible aux étrangers ? Quel est le comportement du public ? Son état d'esprit ? Y a-t-il des membres plus actifs que d'autres ? Qui est le mieux informé de la tradition au sein de la communauté ?

Fonction

Quel est le but de cette tradition ? Pourquoi la perpétuer ? Y a-t-il des moments où elle est particulièrement appropriée et d'autres où elle serait déplacée ? Pourquoi cette tradition en particulier s'est-elle perpétuée ? Quel est l'effet de cette tradition ? Est-elle véridique/exacte/utile ?

Exécution

La prestation était-elle convaincante ? Comment distinguer en la matière ce qui est authentique de ce qui ne l'est pas ? Y a-t-il des incitations positives ou négatives pour sanctionner la qualité de la prestation ? Y a-t-il eu dans le passé des exécutions différentes ? Si oui, par qui, et quelles étaient exactement les différences ? Quels sont les éléments (traditionnels) importants ? Quelles sont les formules qui régissent l'exécution ?

Informations complémentaires

Outre ces informations sur le contexte de la tradition étudiée ou recueillie, certaines indications supplémentaires peuvent utilement compléter le dossier : on peut, par exemple, noter les gestes et les expressions des visages au cours d'une cérémonie, compléter le travail de documentation par des objets ou des photographies, identifier et contacter les autres représentants de la même tradition ; enfin, rédiger sur le terrain des notes donnant des informations qualitatives sur la session d'enregistrement ou l'interview avec des précisions concernant les modes d'interaction, l'atmosphère et le cadre général.

C. CONCLUSION

On s'est efforcé, dans cet appendice, de résumer la manière dont anthropologues et folkloristes abordent le problème des systèmes de classification des cultures traditionnelles, et de proposer une typologie conciliant les deux approches.

Afin de proposer des orientations pour la collecte et le traitement à l'échelle internationale des formes culturelles traditionnelles étudiées dans leur contexte, on a subdivisé cette typologie en rubriques correspondant aux domaines d'investigation que pourrait comporter un éventuel questionnaire. Les rubriques suggérées devraient permettre d'étudier les matériaux culturels recueillis compte dûment tenu des informations indispensables relatives à leur contexte sociologique, écologique et circonstanciel.

Figure I

Formes de la culture traditionnelle

<u>Patrimoine non physique mondial</u>	<u>Culture matérielle</u>	Architecture arts et artisanats (non verbaux) instruments, outils, armes décoration des habitations et des véhicules costume et vêtement	
	<u>Culture non matérielle</u>	<u>Traditions non verbales</u>	Gestes musique (instrumentale ou vocale) danse coutumes et croyances
		<u>Traditions semi-verbales</u> (Art oral + artefact)	Médecine cuisine jeux cérémonies et rites théâtre
		<u>Traditions verbales</u>	Mythes, légendes, épopées, sagas, contes, devinettes, anecdotes, ballades, for- mules mnémotechniques, histoire traditionnelle
	<u>Narratives</u>		
	<u>Non narratives</u>	Langues et dialectes, pro- verbes, bénédictions, malé- dictions, insultes, jeux de mots, poésie, incantations, formules de bienvenue et d'adieu, chansons lyriques	

Figure II

Formes et contextes des manifestations
 du patrimoine non physique

FORMES DE LA TRADITION

C
O
N
T
E
X
T
E

D
E

L
A

T
R
A
D
I
T
I
O
N

CONTEXTE
SOCIAL

CONTEXTE
ECOLOGIQUE

CONTEXTE
CIRCONSTANCIEL

TRADITIONS VERBALES (+ LANGUES)	TRADITIONS SEMI-VERBALES (ART ORAL + OBJETS)	TRADITIONS NON VERBALES